



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Avis rendu par la commission d'information et de sélection d'appel à
projet social et médico-social réunie les 17 et 26 novembre 2020**

Objet : création de 300 mesures d'Action Educative en Milieu Ouvert et de 300 mesures d'Action Educative en Milieu Ouvert Renforcée

Date de publication de l'avis d'appel à projet : 24 février 2020

Date de fin de recevabilité des dossiers en réponse à l'avis d'appel à projet : 24 juillet 2020
(prorogation liée à l'état d'urgence sanitaire)

La commission de sélection conjointe Etat/Département a établi le classement suivant :

Rang de classement	Projet correspondant au lot B Création de 100 mesures d'AEMO
1 ^{er}	Association SOS Jeunesse
2 ^{ème}	Association Espoir
3 ^{ème}	Association La Croix Rouge Française
4 ^{ème}	Association Arile

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise conjointement par le Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne et le Préfet de Seine-et-Marne.

David DUMAS
Directeur Départemental adjoint de la Cohésion
Sociale

Bernard COZIC
5^{ème} Vice-président en charge des
solidarités

le 21/12/2020